

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 13/04/2026

ID : 007-210700050-20260409-ARRETE202638-AI



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

ARRÊTÉ N° 2026/38

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET : Portant délégation de fonction à Madame LUCAS Sonia Conseillère municipale.

Le Maire de la Commune d'ALBA LA ROMAINE,

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs membres du Conseil Municipal,

VU le procès-verbal du 21 mars 2026 portant sur l'élection du Maire et des adjoints,

VU le tableau du Conseil Municipal du 21 mars 2026,

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement de l'activité de la Commune il convient de donner une délégation de fonction à Madame Sonia LUCAS,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

A compter du 13 avril 2026, Madame Sonia LUCAS est déléguée pour intervenir dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse pour le suivi des dossiers liés :

- A la mise en place d'actions d'animation auprès de la jeunesse,
- A la réflexion sur un espace dédié aux jeunes,
- A la participation au Projet Educatif De Territoires,
- En lien avec la communauté de communes,

Elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous les fonctions et missions nécessaires au suivi des dossiers cités ci-dessus.

ARTICLE 2 :

Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 13/04/2026



ID : 007-210700050-20260409-ARRETE202638-AI

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et copie en sera adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à ALBA LA ROMAINE le 09 avril 2026.

Vu pour acceptation
Sonia LUCAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lucas'.

Le Maire,
Philippe BOUNIARD.

